



Mémoire
de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec
sur le Livre vert pour une politique bioalimentaire :
Donner le goût du Québec

Septembre 2011



L'Ordre professionnel des diététistes du Québec assure la protection du public en matière de nutrition humaine et d'alimentation, notamment par le contrôle de l'exercice de la profession et de la qualité de l'acte professionnel de même que par le maintien et le développement des compétences professionnelles des diététistes/nutritionnistes.

Par des prises de position et des actions ciblées, l'Ordre contribue à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population et des individus en favorisant des environnements propices à de saines habitudes alimentaires de même qu'en soutenant dans chacun de ces environnements, l'accès aux compétences de ses membres. Ce faisant, l'Ordre favorise également des mesures d'éducation et d'accès à une information judicieuse, rigoureuse et d'intérêt public qui permet une prise de décision éclairée en matière d'alimentation.

Nous tenons à remercier, pour leur précieuse collaboration à la rédaction du mémoire de L'OPDQ sur le *Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec*, les personnes suivantes:

Mme Anne Gagné, nutritionniste, Dt.P., Présidente de l'OPDQ
Madame Lise Bertrand, nutritionniste, Dt.P., MPH
Madame Marthe Côté-Brouillette, nutritionniste, Dt.P.
Madame Claire Deraspe, nutritionniste, Dt.P., MBA
Madame Julie Desrosiers, nutritionniste, Dt.P., M. Sc.
Madame Nathalie Savoie, nutritionniste, Dt.P., MBA
Monsieur Gabriel Paradis, étudiant en droit, Université de Sherbrooke
Madame Annick Lavoie, nutritionniste, Dt.P., Coordinatrice aux affaires professionnelles, OPDQ
Me Annie Chapados, Directrice générale et Secrétaire, OPDQ

Septembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
CHAPITRE PREMIER - COMMENTAIRES GÉNÉRAUX	4
UNE DÉFINITION UNIFORME DE LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION	4
L'IMPORTANCE DE LA CONCERTATION	5
CHAPITRE DEUXIÈME - COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES	6
L'IMPORTANCE D'ÊTRE PROACTIFS FACE À LA DEMANDE DES CONSOMMATEURS	6
LES MESURES DE FORMATION	7
L'UTILISATION DES RESSOURCES GOUVERNEMENTALES	7
RECOMMANDATIONS	8
CONCLUSION	8
RÉFÉRENCES	9

INTRODUCTION

Le 7 juin 2011, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation déposait un *Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec*¹ et annonçait la tenue de consultations publiques à son sujet. Avait précédé la tenue de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (Commission Pronovost) - devant laquelle l'OPDQ avait d'ailleurs déposé un mémoire de même qu'un mémoire conjoint avec les ordres professionnels des agronomes, des chimistes et des médecins vétérinaires -, son rapport ayant été déposé en février 2008.

Ce livre vert, qui sera suivi éventuellement d'une politique et d'un projet de loi visant à la soutenir, a pour finalité de déterminer la vision, les orientations et les objectifs appelés à guider les actions gouvernementales dans le virage bioalimentaire souhaité. Les diététistes/nutritionnistes occupent des secteurs d'intervention diversifiés tels que la nutrition clinique, la nutrition publique, la gestion des services d'alimentation et l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique. Que le diététiste œuvre en CSSS, dans une institution de santé publique ou dans un secteur de l'industrie, il sera indéniablement touché par les effets d'une politique bioalimentaire alors que, spécialiste de la nutrition et de l'alimentation humaine, il devra considérer divers aspects de l'alimentation du consommateur québécois au cours de l'exercice de sa profession. D'où le présent mémoire de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (ci-après l'OPDQ).

D'entrée de jeu, précisons que bien que nous aurions souhaité des mesures plus concrètes et immédiates par suite du Rapport Pronovost, l'OPDQ accueille tout de même favorablement, de façon générale, le contenu du Livre vert.

Cela dit, certaines préoccupations persistent, particulièrement en regard de la définition ambiguë et de la possibilité d'une conception réductrice de ce qui constitue la « qualité » des aliments tel qu'indiqué dans le Livre vert. Un premier chapitre est consacré aux commentaires d'ordre général, relatifs essentiellement aux liens entre la valeur nutritive, une alimentation saine et de « qualité », la santé et l'économie; un deuxième, quant à lui, expose de façon plus spécifique les actions concrètes prioritaires identifiées par l'OPDQ.

CHAPITRE PREMIER - COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

La valeur nutritive comme critère de qualité de l'alimentation

Le MAPAQ souligne à plusieurs endroits dans le Livre vert des éléments majeurs pour l'OPDQ. Nous référons ici, notamment, au lien entre l'alimentation et la santé, au souci croissant des consommateurs face à leur santé et la nécessaire considération de ce dernier par l'industrie bioalimentaire, aux défis importants posés aux acteurs de la chaîne bioalimentaire face à l'amélioration qualitative des produits et la préservation de la qualité nutritionnels de ceux-ci, à l'importance du goût et à la place stratégique qu'occupent les produits alimentaires québécois de meilleure qualité nutritionnelle sur le plan concurrentiel. L'orientation 1 (Identifier et mettre en valeur les caractéristiques distinctives des produits québécois) fait d'ailleurs état du fait qu'avec la future politique bioalimentaire, les produits québécois seront facilement reconnaissables et se distingueront en raison, notamment, de leurs caractéristiques nutritionnelles contribuant à une saine alimentation. De plus, l'orientation 2 (Soutenir une offre de produits sains et sécuritaires) soutient que les produits québécois seront réputés pour satisfaire à de hauts standards de qualité.

Mais force est tout de même de constater, après examen approfondi du Livre vert, que la « qualité » de l'alimentation n'est pas clairement définie ou définie différemment dans le texte et, dans plusieurs affirmations, se résume essentiellement à la salubrité et l'innocuité des aliments et ce, même si, comme nous l'avons souligné précédemment, les auteurs font état du lien direct entre la valeur

nutritive, la saine alimentation et la santé. Bien qu'il s'agisse effectivement de critères importants, l'OPDQ souhaiterait que le MAPAQ mise encore davantage, dans sa considération d'une alimentation de « qualité », sur une définition plus globale incluant, notamment, la valeur nutritive des aliments. Cette dernière est en effet un vecteur de santé pour la population; ne pas lui accorder toute l'importance qui lui revient risque de conduire non seulement à une conception réductrice de la qualité des aliments mais également à une certaine incohérence dans les actions gouvernementales.

En effet, à l'heure où cette même population connaît un vieillissement, où l'incidence des maladies chroniques est en hausse et où le gouvernement cherche à réduire les coûts de santé tout en soutenant l'économie québécoise, l'OPDQ est d'avis que l'on ne peut plus nier les liens entre la qualité de l'alimentation, la santé et l'économie. Il est de première importance que la vision dégagée par l'éventuelle politique bioalimentaire véhicule conséquemment cette cohérence des éléments économiques avec ceux relatifs à une saine alimentation.

Définir la saine alimentation est certes complexe. Face à tous les plans d'actions, politiques et mesures développées dans les dernières années autour de la saine alimentation, une « définition » des critères la composant (*Vision de la saine alimentation*)² a été proposée dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental de promotion de saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, investir pour l'avenir*³ (ci-après le PAG), dans lequel le MAPAQ est directement impliqué. Celle-ci inclue, en plus des qualités biologiques des aliments associées à l'innocuité et à la salubrité, la valeur nutritive, mais également les dimensions socioculturelles, de sécurité alimentaire et d'accès aux aliments sains. Sont aussi considérées les dimensions économiques et de développement durable, que le MAPAQ aborde dans le Livre vert, en ne faisant toutefois pas le lien entre celles-ci et la saine alimentation. Il est essentiel, selon l'OPDQ, que cette définition devienne uniforme entre tous les ministères et se reflète dans le Livre vert et dans les orientations et actions associées au concept « d'aliments sains et de qualité ». Il pourrait y avoir lieu de pousser plus loin la réflexion et de préciser, pour des secteurs bioalimentaires précis, les modes d'application de cette définition en prévoyant, par exemple, des critères spécifiques associés à la valeur nutritive. À ce niveau, l'opdq et les nutritionnistes, spécialistes de la nutrition humaine, sont des partenaires avec qui le MAPAQ devrait maintenir une collaboration étroite et à long terme, voire même la développer davantage.

Incidentement, un rapport d'un groupe de travail sur l'alimentation et la santé⁴, présenté en mai 2006 au Comité de direction du MAPAQ, en arrivait aux mêmes conclusions et suggérait de nombreuses actions, dont l'implication de nutritionnistes dans la détermination des politiques gouvernementales afin, précisément, que cette interdépendance entre l'aliment de qualité et sa valeur nutritive, la santé et l'économie soit tenue en compte.

En conséquence de ce qui précède, l'OPDQ recommande que toute politique bioalimentaire inclut le volet santé de la population, en précisant et clarifiant ce que le MAPAQ considère comme « aliments sains et de qualité », en reconnaissant la valeur nutritive comme critère essentiel de qualité de l'aliment et en assurant la cohérence entre les actions gouvernementales associées à la saine alimentation et celles des différents partenaires de la chaîne bioalimentaire. Les consommateurs, les acteurs de la chaîne bioalimentaire et le MAPAQ lui-même doivent avoir en tête une vision de la saine alimentation scientifiquement démontrée, réaliste et qui considère les besoins et missions de chacun dans son application.

L'importance de la concertation

Ainsi, et afin de soutenir tant la population que l'industrie, découle la nécessité que le Livre vert reflète la convergence des actions du MAPAQ avec d'autres politiques gouvernementales. À ce chapitre, la concertation plurisectorielle sera incontournable. À ce sujet, la collaboration interministérielle intensifiée depuis les travaux entourant ceux du Rapport Perreault (2005)⁵ et le PAG, notamment, sont à saluer et surtout à poursuivre.

Par ailleurs, de nombreuses instances régionales de concertation plurisectorielles, notamment entre le réseau de la santé et ses divers partenaires, existent déjà. Elles permettent ainsi une mise en

commun des expertises diverses susceptibles d'avoir un impact sur l'alimentation et la santé du consommateur tout en représentant un levier important pour soutenir le dynamisme et l'économie d'une région donnée. L'on ne saurait trop souhaiter que l'élaboration et le déploiement d'une politique bioalimentaire procèdent en alliance avec celles-ci de telle sorte que l'on évite les doublons de structures tout en optimisant l'atteinte de résultats tangibles.

CHAPITRE DEUXIÈME - COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES

L'importance d'être proactifs face à la demande des consommateurs

Il nous apparaît pertinent d'intervenir non seulement auprès du secteur agroalimentaire, mais aussi au niveau des facteurs ayant un impact direct sur la demande alimentaire. Quelques propositions du Livre vert traduisent d'ailleurs cette vision. L'identification des aliments du Québec, la promotion des produits québécois sur les marchés ainsi que la valorisation des produits alimentaires québécois sur la base de leurs caractéristiques distinctives en sont quelques exemples. L'OPDQ est d'avis que ces mesures devraient « naturellement » se joindre aux éléments définissant la saine alimentation, notamment la valeur nutritive des aliments, puisqu'elles affectent la demande alimentaire et fournissent au consommateur des renseignements utiles à la prise de décisions éclairées en regard de considérations collectives d'ordre économique, environnemental et de santé. Cela correspond d'ailleurs à la volonté même des consommateurs.

Le Livre vert traite de mesures et recommandations qui, ultimement, visent le développement d'aliments bénéficiant à l'individu et à sa collectivité par le biais, principalement, de l'adaptation de l'offre alimentaire à la demande alimentaire. En effet, bon nombre de ces mesures concernent l'industrie agroalimentaire, les distributeurs, les fournisseurs ainsi que les producteurs du secteur bioalimentaire. Dans ce contexte, l'OPDQ soutient que plusieurs mesures sont également à notre disposition pour influencer la demande alimentaire. Ces dernières doivent être supportées de concert avec le développement de l'offre alimentaire dans le but de favoriser la rencontre des objectifs généraux énoncés au Livre Vert de même que ceux des plans d'actions, politiques ou cadres de référence mis de l'avant ces dernières années tel que le PAG et la Politique cadre pour un virage santé à l'école⁶.

La conscientisation et le niveau de connaissances du consommateur jouent un rôle particulièrement important dans le développement d'une offre alimentaire de qualité. En effet, afin de mieux choisir un produit québécois « qui se distingue par ses caractéristiques, qu'elles soient nutritionnelles, environnementales, gastronomiques, éthiques ou autres »⁷, et afin d'accepter éventuellement de payer plus cher, le consommateur doit notamment être en mesure de pouvoir identifier correctement les aliments et produits alimentaires québécois de qualité et faire confiance aux entreprises locales. Guider le consommateur dans ses choix faciliterait le développement de son sens critique et favoriserait ainsi, auprès des entrepreneurs, l'émergence d'aliments non ou peu transformés de qualité. Divers programmes mis en place contribuent déjà à une certaine prise de conscience tels que « Le Québec dans votre assiette » et les logos « Aliments du Québec » pour ne nommer que ceux-ci. Il nous semble toutefois essentiel de poursuivre le développement de ces initiatives auprès du consommateur de manière à favoriser davantage la valorisation des nombreux bienfaits d'une agriculture québécoise forte et prospère et de l'inclusion de critères uniformes et clairs associés à la saine alimentation et à la valeur nutritive comme critères de choix. Qui plus est, il nous apparaît tout aussi essentiel que ces nouvelles initiatives soient développées de concert non pas uniquement avec les partenaires du secteur agroalimentaire mais bien l'ensemble des partenaires concernés par la santé de la population (secteur de la santé, de la production, de l'industrie de la transformation, etc.).

Les mesures de formation

L'aspect promotion et communication est intimement lié à l'éducation et à la formation. Déjà, le gouvernement, par le biais de son PAG, a mis de l'avant deux mesures d'éducation sous la responsabilité du MAPAQ, savoir :

« *Production, transformation et distribution alimentaire* »

Élaborer des programmes de formation de base en nutrition pour le personnel des services alimentaires responsable de la confection des mets préparés (MAPAQ responsable, MSSS collaborateur).

« *Secteur de la restauration* »

Élaborer une formation de base en nutrition pour le personnel des services alimentaires responsables de la préparation des menus (MAPAQ responsable, MSSS collaborateur). »⁸

Ces deux responsabilités importantes associées à la formation d'acteurs de la chaîne bioalimentaire ne sont pas, à notre connaissance, mises en application. Il y aurait lieu de réaffirmer l'importance de telles actions associées à des connaissances scientifiques, justes, concrètes et applicables au quotidien.

Par ailleurs, il nous apparaîtrait important que des mesures d'éducation et de sensibilisation s'adressent à la population, de façon complémentaire aux modifications de notre paysage alimentaire., . L'OPDQ continue en effet de promouvoir que l'éducation en matière d'alimentation doit faire partie du programme éducatif québécois; un lien accru entre le MAPAQ et le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, à ce sujet, nous apparaîtrait favorable. Les communications en matière d'alimentation n'en seraient que facilitées et les Québécois mieux outillés pour faire des choix éclairés. En misant davantage sur l'expertise des diététistes/nutritionnistes, non seulement sera-t-on en mesure de démystifier les informations nutritionnelles parfois erronées qui sont véhiculées dans la population mais cela facilitera le développement et la mise en marché d'aliments sains, lesquels apporteront des avantages concurrentiels insoupçonnés pour les entrepreneurs.

En outre, il y a lieu de retenir que les mesures de soutien à l'économie bioalimentaire doivent passer aussi par la formation de l'entrepreneur, du producteur, du transformateur ou du restaurateur. Par ailleurs, dans le but de fournir le savoir-faire nécessaire aux entreprises du secteur bioalimentaire en matière de saine alimentation, il s'avèrera important de recourir davantage à l'expertise des nutritionnistes/diététistes par le biais, notamment, de formations aux acteurs du secteur bioalimentaire, tout en intensifiant leur implication dans le secteur de la recherche et du développement. En effet, il appert que l'atteinte des défis contemporains du secteur en matière de santé et d'environnement nécessitera l'expertise de plusieurs types de professionnels en matière d'alimentation. Bien qu'il semble que la demande pour des produits alimentaires à valeur ajoutée soit en hausse, ne perdons pas de vue que les aliments québécois, minimalement ou non transformés, devraient constituer la part la plus importante du panier des consommateurs.

L'utilisation des ressources gouvernementales

Le livre Vert renvoie à la création d'un fonds de soutien aux initiatives de développement porteuses pour l'avenir du secteur. À notre avis, cette mesure pourrait très certainement jouer un rôle catalyseur en favorisant l'adoption de nouvelles façons de faire. Il s'agit en effet d'une excellente occasion pour favoriser la concertation des acteurs concernés tout en abordant le développement du secteur agroalimentaire par une approche globale et interdisciplinaire. Il nous apparaît néanmoins pertinent de souligner l'importance de considérer des critères qui tiennent compte de façon plus large de la qualité des aliments, incluant leur valeur nutritive, lors de l'attribution des ressources de soutien du fonds.

Le Livre vert soulève également plusieurs questions à propos de l'utilisation des ressources financières du gouvernement. Entre autres, on y aborde la pertinence des critères utilisés dans l'attribution du soutien financier aux entreprises. Hormis les perspectives de rentabilité et la capacité de gestion des entreprises, l'OPDQ est d'avis qu'il est du rôle du MAPAQ de tenir compte de la situation des communautés qui sont desservies par des activités entrepreneuriales. Le MAPAQ souligne déjà l'importance de la dynamisation des potentiels régionaux, ce que nous saluons. Par ailleurs, les communautés isolées, défavorisées ou éloignées et actuellement mal desservies devraient bénéficier d'un soutien plus important afin d'améliorer leur meilleure accessibilité aux aliments sains et de qualité, définis de façon globale et uniforme tel que nous l'avons déjà souligné. Si une meilleure répartition des ressources financières auprès des petits producteurs, contribuant par ailleurs à l'ensemble du système alimentaire, est souhaitable, il y aurait tout lieu de restructurer ce dernier, comme le MAPAQ l'affirme déjà, de telle sorte que nous soyons à même de soutenir davantage les circuits courts et d'améliorer conséquemment l'accès aux denrées de qualité produites localement. Les initiatives régionales et locales déjà en place et ayant fait preuve de succès pourraient être, à ce sujet, partagées et mises en lumière afin que l'ensemble des régions du Québec en bénéficie.

RECOMMANDATIONS

Essentiellement, les recommandations de l'OPDQ s'énoncent comme suit:

1. Qu'en sus de la salubrité et de l'innocuité, la politique bioalimentaire reconnaisse clairement la valeur nutritive comme un critère de qualité des aliments, définisse les termes qui seront utilisés pour éviter la confusion dont la notion « d'aliments sains et de qualité » et ce, en intégrant la définition déjà proposée au Québec dans le cadre du PAG (*Vision de la saine alimentation*);
2. Que l'élaboration et le déploiement d'une politique bioalimentaire procède en alliance avec les instances régionales de concertation plurisectorielle;
3. Que des mesures d'éducation nutritionnelle du consommateur et de formation auprès des entrepreneurs soient priorisées et mises de l'avant;
4. Que les critères d'allocation des ressources à même *un fonds de soutien aux initiatives* de développement tiennent compte de critères intégrateurs associés à la qualité de l'alimentation, tel que défini dans la recommandation 1;
5. Que les communautés isolées, défavorisées ou éloignées et mal desservies bénéficient d'un soutien tant financier qu'organisationnel afin de soutenir une meilleure accessibilité aux producteurs locaux et à des aliments sains.

CONCLUSION

En terminant, il importe de retenir de ce qui précède que des objectifs de développement économique, de capacité concurrentielle et de soutien à l'industrie agroalimentaire ne sont pas antinomiques avec ceux visant le maintien ou le rétablissement de la santé de la population par, notamment, la qualité de son alimentation. Au contraire, des actions concertées des professionnels de la santé, particulièrement des diététistes/nutritionnistes, et de l'OPDQ avec les partenaires du secteur bioalimentaire serviraient les objectifs de chacun. De telles actions concertées tenant compte tant des visées économiques que de santé seraient là, selon nous, une opportunité inégalée pour le MAPAQ d'assurer un leadership dans les nouvelles façons de faire et témoigneraient des efforts consentis au mieux-être de la population. Il est essentiel de ne jamais perdre de vue qu'une réponse adéquate aux besoins des consommateurs est à la base du succès de l'industrie bioalimentaire.

RÉFÉRENCES

¹ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2011), *Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 66 p.

² MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2010), *Vision de la saine alimentation pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé*. Québec, gouvernement du Québec, 6 p.

³ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2006), *Plan d'action gouvernemental de promotion de saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 – Investir pour l'avenir*. Québec, gouvernement du Québec, 50 p.

⁴ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES PÊCHERIES DU QUÉBEC – Groupe de travail sur l'alimentation et la santé (2006). *Rapport présenté au comité de direction du MAPAQ*. Québec, gouvernement du Québec, 21 p.

⁵ **Perreault, Jean**. *L'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes*. Sherbrooke : Bibliothèque nationale du Québec, 2005.

⁶ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DU QUÉBEC (2007), *Pour un virage santé à l'école – politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*. Québec, gouvernement du Québec, 44 p.

⁷ Cf. supra, note 1, question 4.

⁸ Cf. supra, note 4.